



Vic le Comte



**COMMUNE DE VIC LE COMTE**  
**DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE**  
**ANNÉE 2023-2024**

*du 6 mars au 23 avril 2023*

Situation administrative de l'enfant

Nom et prénom de l'enfant

Sexe    F                      M

Date et lieu de naissance

Responsable de l'enfant

| Représentant légal 1<br>(autorité parentale) | Représentant légal 2<br>(autorité parentale) |
|----------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Madame                      Monsieur         | Madame                      Monsieur         |
| Nom/prénom                                   | Nom/prénom                                   |
| Adresse                                      | Adresse                                      |
| Téléphone domicile                           | Téléphone domicile                           |
| Téléphone portable                           | Téléphone portable                           |
| Adresse mail                                 | Adresse mail                                 |

## Inscription scolaire

Préciser la classe/le niveau (exemple : maternelle petite section ou élémentaire CE2) :

Si votre enfant est déjà scolarisé :

- Classe
- École
- Commune

Votre enfant fréquentera-t'il les services périscolaires :

le restaurant municipal

la garderie

**Si c'est le cas, merci de compléter le dossier d'inscription périscolaire  
à remettre du 11 avril au 30 juin 2023.**

**Dossier téléchargeable sur [www.vic-le-comte.fr](http://www.vic-le-comte.fr) ou à retirer directement en Mairie.**

Signatures des représentants légaux précédées de la mention « Lu et approuvé » :

Fait le

| Représentant légal 1 | Représentant légal 2 |
|----------------------|----------------------|
|                      |                      |

## Pièces obligatoires à fournir

- ✓ Copie de la carte d'identité
- ✓ Copie du livret de famille (parents/enfants)
- ✓ Justificatif de domicile (facture électricité, ...)
- ✓ Demande de dérogation si concerné à télécharger sur le site de la commune
- ✓ Si divorce ou séparation document attestant du droit de garde
- ✓ Copie des vaccins réalisés

Les dossiers seront à déposer :

➤ par mail à l'adresse suivante :  
[inscriptions.scolaires@mairie-vic-le-comte.fr](mailto:inscriptions.scolaires@mairie-vic-le-comte.fr)

ou

➤ directement à l'accueil de la Mairie ou dans la boîte aux lettres extérieure  
**avant le 23 avril 2023**

**ATTENTION, tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.**

Un certificat d'inscription vous sera adressé par la Mairie après validation de votre demande.

L'inscription de votre enfant sera définitive après rencontre et validation de la directrice d'école.

**École Maternelle Elsa Triolet**, Directrice : Mme CAREMIER Roxane : 04 73 69 06 16 - permanences les jeudis

**École primaire Jacques Prévert**, Directrice : Mme PEREZ-KULINCKX Évelyne : 04 73 69 01 54 - permanences tous les jours

**École Maternelle Sonia Delaunay**, Directrice : Mme ACHALME Karine : 04 73 39 94 19

**École Primaire Marcel Pagnol**, Directrice : Mme JOBERTON Gaëlle : 04 73 39 80 77 - permanences les vendredis



Mairie de Vic le Comte  
place de l'Hôtel de Ville – CS 100 28  
63270 VIC LE COMTE  
04 73 69 02 12 – [info-mairie@mairie-vic-le-comte.fr](mailto:info-mairie@mairie-vic-le-comte.fr)